

Trémoins Info - Novembre 2016

Cérémonie commémorative du 11-Novembre :

La cérémonie en souvenir de la Grande Guerre, mais aussi en l'honneur de tous les soldats morts en opération, aura lieu comme chaque année à Trémoins le 11 novembre à 10h30. Le rendez-vous est donné sur la place du village, avant de se rendre sur les 3 Monuments aux Morts, où un hommage solennel sera rendu. Petits et grands, vous êtes tous invités à vous joindre à vos élus du Conseil Municipal.

Fêtons notre centenaire !

De mémoire d'homme, Trémoins n'a pas connu de centenaire depuis bien longtemps...

Cette année, le 9 novembre pour être précis, Jules LELIEVRE atteindra l'âge canonique de 100 ans. Cet anniversaire sera célébré dignement le même jour à la maison de retraite d'Héricourt où il séjourne depuis quelques années. Mais c'est dans son village de Trémoins, à l'occasion de la cérémonie du 11-Novembre à laquelle il assiste chaque année, que la municipalité a décidé de le fêter en compagnie de tous les habitants qui désirent s'associer à ce moment convivial. Le rendez-vous est fixé à l'issue de la cérémonie commémorative, soit vers 11h30 à la Récré. Venez nombreux !



Campagne de bois 2016/2017 :

Nous vous rappelons que vous pouvez réserver du bois de chauffage qui est en cours de façonnage en ce début de saison hivernale (la mise à disposition sera faite au printemps prochain). De même, des lots d'affouage peuvent encore être attribués, mais il faut en faire la demande très rapidement auprès du secrétariat de mairie. Les tarifs 2016/2017 ont été arrêtés lors du dernier conseil : le stère d'affouage est fixé à 8 € (prix inchangé), celui de bois façonné à 34 € (+ 1 € par rapport à l'an dernier).

Sachez également qu'il reste environ 30 stères de bois façonnés de la dernière campagne : ils sont disponibles dès à présent.

Fleurissement du Village :

Les efforts de chacun, pour améliorer notre cadre de vie grâce au fleurissement, ont été distingués à l'occasion du concours départemental des villages fleuris. Alors que Trémoins concourt depuis 3 années consécutives, avec déjà 2 encouragements à son actif, le Conseil Départemental a décidé cette année de nous classer 12^{ème} dans la catégorie des villages de 300 à 1000 habitants. C'est un bon début qui nous encourage à poursuivre et à amplifier notre démarche.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les bénévoles qui y travaillent régulièrement à l'occasion de matinées consacrées au fleurissement des lieux publics : vous pouvez les rejoindre pour, par exemple, participer au chantier en cours qui concerne l'aménagement du parvis du temple. La prochaine journée d'action sera annoncée sur notre site internet (généralement un samedi matin).

Inscriptions sur les listes électorales :

L'année qui arrive verra deux élections majeures pour notre démocratie : l'élection présidentielle en avril et mai, puis les législatives courant juin. Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, et que vous désirez remplir votre devoir civique à l'occasion de ces élections, vous devez impérativement vous inscrire avant le 31/12/2016. Renseignements en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Autres dates à retenir:

- Samedi 19 et dimanche 20 novembre 2016 : Expo-vente artisanale (La Combe de May) à La Récré
- Vendredi 6 janvier 2017 : cérémonie des vœux du Maire à La Récré à 18h00

Retrouvez toutes les informations concernant le village sur notre site internet :

www.tremoins.com